LES SPORTS

CYCLISME

Vélodrome Roubaisien

Grand match international — Victoire de Kramer — Bathiat bat Dupuis ainsi que son record sur piste de Roubaix

Malgré une averse tombée au début de la réunion, le Vélodrome Roubaisien a fait hier une brillante séance de sports. Assistance assez nombreuse.

Les honneurs de la journée ont été pour Kramer qui a gagné les trois manches de son match avec Bader Piard ainsi que l'handicap international et signalons que de notre Bathiat qui bat Dupuis avec plus d'un tour, dans son match de motocyclette.

Maintenant passons aux résultats de cette intéressante réunion :

Course Amateurs, U. F. F. (1000), 2 partants. — 1. Destremapuich, 2. Daniel, 3. Willaumez.

Temps de la course 1' 45". — Dernier tour 37 s. 2/5.

Match Kramer-Bader-Piard — 1re manche 1000 mètres. — Au coup de pistolet, Kramer prend la tête suivi de Bader et Piard, rien de changé à l'arrivée. Kramer gagne d'une longueur.

Temps 1 m. 41 4/5. — D. t. 21 s. 4/5.

2e manche, 2000 mètres. — Kramer prend encore la tête du peloton, au 3e tour Bader dépasse Kramer, mais au coup de cloche Kramer reprend sa première position et gagne d'une roue.

Temps 2 m. 13 2/5. — D. t. 22 s. 1/5.

3e manche, 1000 mètres. — C'est Piard qui a la tête et la conserve jusqu'au dernier tour où Kramer au deuxième position se détache et gagne d'une longueur.

Temps 1 m. 47 4/5. — D. t. 22 2/5.

Aux acclamations unanimes des spectateurs, Kramer fait deux tours, ayant derrière lui le jeune bambin Lepoutre, âgé de 8 ans, qui le dépasse au deuxième tour en faisant un effort de grand coureur, le public s'amuse beaucoup de cette exhibition.

Internationale professionnels. — 1.600 mètres. — 1re série. — 1. Mertin, 2. Van Meuneu, 3. T. 1.42 3/5 D. T. 25 2/5.

2me série. — 1. Samson, 2. Lepoutre, 3. Verrelst. T. 1.46 4/5 D. T. 24 3/5.

3me série. — 1. Legrand, 2. Paquet, 3, Antony. T. 1.59 D.T. 24 1/5.

Finale. — 1er Legrand, 2. Mertin, 3. Samson. T. 3 40 3/4 D. T. 27 3/5.

Course de primes (10 kilomètres). — Mertin gagne les 1re, 2e et 4e, Proy la 3e, Legrand la 4e, Antony la 6e, Lepoutre la 7e et 8e, Dertois la 9me.

Finale. — 1. Mertin, 2. Lepoutre, 3. Samson. T. 16 m. 8 4/5.

Handicap international 900 mètres. — 1re série — 1er Bader (15 mètres); 2e Kramer (scratch); 3e Antony (60 mètres); 4e Samson (60 mètres). T. 1 m. 3 4/5. D. T. 22 2/5.

2e série. — 1er Piard (30 mètres); 2e Legrand (50 mètres); 3e Van Mruneu (75 mètres); 5e Reyer (90 mètres). T. 1 m. 7. D. T. 25 s.

Piard bat le tour de piste départ arrêté en 31 s. 2/5.

Finale. — 1er Kramer, 2e Bader à une longueur, 3e Piard, 4e Legrand, 5e Antony, T. 1 m. 4 1/5. D. T. 23 s.

Matche de Motocyclettes — Bathiat-Dupuis

1re manche, 10 kil. — Au coup de pistolet. — Dupuis prend la tête au 4e tour. Bathiat le dépasse. Au 11e tour Dupuis abandonne la course, sa machine ne marchant plus à cause d'un écrou perdu.

2e manche. — Cette fois c'est Bathiat qui a la tête et la conserve jusqu'à la fin en gagnant près d'un tour sur son adversaire. De plus, il bat son propre record sur piste de Roubaix des 10 kilomètres en 8 m. 8 2/5.

En somme, réunion bien réussie, qui a pris fin à 6 h. 10 sans pluie.

Match sensationnel pour le 18 juin au Vélodrome

A Roubaix. — La nouvelle direction du Vélodrome roubaisien nous prie de faire connaître qu'à la suite d'un défi lancé par Lepoutre et que nous avons annoncé, Gougoltz, le vainqueur des 80 kilomètres de Roubaix, le 21 mai, vient d'écrire qu'il relevait ce défi pour un match de 60 kilomètres à courir le 18 juin au Vélodrome roubaisien.

SPORT HIPPIQUE

Courses de Saint-Omer

Hier dimanche 4 juin 1905 ont eu lieu, sur l'Hippodrome des Bruyères, les courses de St-Omer.

1re course. — **Prix de la Société d'agriculture.** — Au trot attelé. — Distance : 2.000 mètres — 8 inscrits — 4 partants — 1. Russie — 2. Marmotte — 3. Bijou.

2e course. — **Prix du Gouvernement de la République.** — Au trot monté — Distance : 3.000 mètres — 4 inscrits — 3 partants — 1. Chabite — 2. Balsemine II — 3. Claudius.

3e course. — 6 inscrits. — 5 partants. — **Prix du Département.** — Au trot monté. — 3.000 mètres. — 1. Coral — 2. Surcelle — 3. Narrouse — 4. Caniche.

4e course. — 17 inscrits. — 4 partants. — **Prix de la Société des Steeple Chases de France** — Steeple-Chases militaire (2e série) — 3.000 mètres — 1. Audoerie — 2. Euler — 3. Iry.

5e course. — **2e prix de la Société des steeple chases de France.** — Steeple chase (6e série). — Au second 400 francs. — 3400 mètres environ. — 10 inscrits — 3 partants — 1. M. Mertinie, Béthanie — 2. Fille d'Eve — 3. Ecorie Rodelle du Pordic.

6e course. — **Prix des Bruyères.** — Steeple chase — Hecke et Huustere — Gentlemen riders — 3.400 mètres — 10 inscrits — 4 partants — 1. St-Pelete — 2. Demtere — 3. Rodrigue III.

7e course. — **Prix de la Société sportive d'Encouragement.** — Course de haies. — 3000 mètres environ — 9 inscrits — 4 partants — 1. Huguette II — 2. Fille d'Eve — 3. Olivenes.

8e course. — **Prix de la Ville.** — Internationale au trot attelé ou monté. Rendement de distances par sommes gagnées. A réclamer. Distance 3.700 mètres. — 11 inscrits, 3 partants — 1. M. Violimille, 2. Acajou, 3. Bedide.

9e course. — **Prix de la Butte.** — Steeple chase militaire de la 2e série. Distance 2.500 mètres environ. 11 inscrits, 4 partants. — 1. Guinguette, 2e Junon, 3e Jonquille.

Courses d'Auteuil (du 4 juin)

Prix de la Source. — Course de haies — A vendre aux enchères publiques — 2.000 francs — 3.100 mètres environ — 1. Little Sprout, à M. Breshin (Mason) — 2. Masque de Fer II (U. David). — 3. Vallorbe (L. Barillier).

Prix d'Issy. — Course de haies — 4.000 fr. — 2.800 mètres environ — 1. Le Puritain, à M. Ch. Lieuert (Newey) — 2. Le Souvenir (Deffy) — 3. Fol Amour (Burgeyes).

Prix de Meudon. — Course de haies — Handicap — 4.000 fr. — 3.100 mètres environ — 1. Apanage, à M. Frank Gardner (Driscoll) — 2. Pistet (E. Pantall) — 3. Ausmvring (M. Delerer).

Grand steeple chase de Paris. — 125.000 fr. et un objet d'art de 10.000 fr. — 6.500 mètres environ. — 1. Canard, à M. Ruddock (Woodland) — 2. Jusqu'au Bout (Lomas) — 3. Hipperque (Burgoyne).

Prix de Castille. — Steeple-chase militaire — 4 000 mètres environ. — 1. Grand Maître (M. de Lesparre). — 2. Mimi Pinson (M. de Laverteville) — 3. Sans Peur III (M. de Lastic-Saint-Jal).

Prix des Avenues. — Steeple-chase — Handicap — 4.000 fr. — 3.500 mètres environ — 1. Dancing Girl, à M. F. Nivière (Lomas).

JEU DE BALLE A LA PELOTE

Dimanche 28 mai. Lille (Rémy) et Moulins-Lille (Mellard). Ces deux parties jouent d'une façon parfaite ont donné satisfaction au nombreux public qui entourait le beau jeu de paume du boulevard des écoles. Les jeux se disputent avec acharnement et la passe nous amène 4 7 jeux pour Remy et 4 jeux à Mellard. La reprise est des plus animées. Mellard se laisse devancer par Rémy qui, achevant à la perfection remporte la victoire par 13 jeux avec 71 quinzes pour 8 jeux 75 quinzes à Moulins-Lille (Mellard). Tous les joueurs sont à féliciter.

Jeudi 1er mai, les 3 parties perdues du concours, Lille (Bertrand) bat Lille (Mellard) par 7 jeux pour 4. Lille (Martin) bat ensuite Lille (Bertrand) par 7 jeux pour 4. A 3 heures, a eu lieu un grand défi entre les fortes parties de 1re catégorie Lille (les Arts et Métiers et Lille (les Alliés). Bien composées et de force égale ces parties faisaient prévoir à l'avance que la lutte seraient des plus chaudes aussi les nombreux spectateurs qui y assistaient n'ont pas ménagé leurs applaudissements aux joueurs qui se sont tous comportés en véritables artistes du jeu de balle.

Chacun y a développé tout son art et toute son adresse, faisant ressortir ainsi toutes les beautés de ce sport si connu et si apprécié : le jeu de balle à la Pelote.

A mettre hors pair : Bertrand, Lefeux, Roland, Joseph Girot, Leprince, Fostier et Darigneau, Mellard et Heari ont droit aussi à toutes les félicitations.

Résultat : Lille (Arts et Métiers) 13 jeux 75 quinzes, les Alliés 11 jeux 67 quinzes. Dimanche 4 juin, à 3 heures précises, définition du grand concours pour les 1er, 2e et 3e prix, Lille (Leleux), Lille (Rémy) et Lille (Girot).

Les CYCLES et MOTOCYCLES
MONROCHER-MARÉCHAL
sont garantis
Usine à Fives, 41-43, rue des Processions
8572

AUTOUR DE LILLE

WATTRELOS

ABONNÉS DES TRAMWAYS. — Les abonnés et titulaires de cartes d'ouvrier sont invités à assister à la réunion qui aura lieu le jeudi 8 juin, à 8 heures précises du soir, dans la salle de l'estaminet de « l'Ancienne Maison Commune », rue Pierre-Catteau.

Communications importantes relatives à l'application de la nouvelle convention et intéressant les abonnés et les titulaires de cartes d'ouvriers.

AFFAIRES DIVERSES. — La fête de l'enseignement du 18 juin coïncide cette année avec la fête communale. Le programme n'en est pas encore élaboré.

— La nouvelle ducasse de la Vieille Place aura lieu les 6, 7 et 8 août. Le programme comprend déjà un grand carrousel attelé.

— Dans la nuit de mercredi à jeudi, au rol de fil de bronze a été commis au Sapin-Vert ; et dans la nuit de jeudi à vendredi, au Touquet.

— La douane a arrêté les nommés Lecquement Alexandre, 21 ans, peigneur, demeurant rue du Tilleul 100, à Roubaix et Taille Pierre, dégraisseur, 22 ans, demeurant à Roubaix, rue Milton 15, porteurs chacun de 10 kilos de café vert d'une valeur totale de 120 francs.

WASQUEHAL

A PROPOS DES FUNÉRAILLES DE L'ANCIEN MAIRE. — M. Lejeune-Mulliez, maire de Wasquehal, vient d'adresser la lettre suivante, à tous les membres du Conseil municipal :

Citoyen et cher Collègue,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les faits relatifs aux funérailles de M. Delesalle Désiré.

Jeudi dernier, 1er juin, comme vous le savez le Conseil municipal profita de sa réunion pour décider qu'il prendrait part en corps aux funérailles de M. Delesalle Désiré, ancien maire de notre localité.

Le lendemain, je fis aviser, par un garde-champêtre, la famille du défunt de notre décision, et la fis prier de vouloir nous confier quelques lettres de faire part que je remettrais ensuite à MM. les conseillers en même temps que la convocation. MM. Delesalle frères me firent la réponse suivante :

Monsieur le Maire,

En réponse à la démarche que votre garde a faite ce matin, nous avons jugé d'après la dernière volonté de notre frère défunt, qu'il n'y aurait aucune manifestation à ce convoi.

Signé : DELESALLE frères.

A cette lettre je répondis, le 4 juin, par la lettre suivante :

Messieurs Delesalle frères,

En réponse à votre lettre de ce jour, j'ai l'honneur de vous informer que le Conseil municipal a décidé d'assister, sans aucun parti pris, aux obsèques de l'ancien maire de Wasquehal, Désiré Delesalle.

Agréez.....

Le 3 juin je recevais le mot suivant :

Monsieur le Maire,

En réponse à votre lettre du 3 juin, de nouveau nous vous prions de ne pas assister en corps aux obsèques de notre frère regretté, Monsieur Delesalle. Nous avons appris par le *Journal de Roubaix*, que vous laissiez convoquer le Conseil Municipal à cet effet, ceci est contraire à notre volonté, nous tenons absolument que les funérailles conservent un caractère tout à fait intime et privé.

Recevez, Monsieur le Maire, nos sincères salutations.

Signé : DELESALLE, Frères.

Devant cette insistance à écarter du cortège funèbre, le corps des élus de Wasquehal, il ne reste qu'une seule mesure à prendre : Considérer comme nulle et non avenue la convocation qui vous a été faite à ce sujet.

Chacun de vous reste libre et agira selon ses inspirations personnelles.

Je tiens, pour terminer, à appuyer sur ce point l'absence de raison pouvant justifier la grossière refus qu'on oppose à notre démarche.

En assistant officiellement aux funérailles de M. Delesalle, nous voulions rendre hommage à un magistrat de notre commune; nous obéissions à cette seule pensée. Nous sommes en droit de nous étonner de l'opposition que la famille laisse à la réalisation d'un sentiment louable en soi.

Au surplus, il reste acquis que l'Administration municipale actuelle a'a pas failli à son devoir et que, si elle n'a pu le remplir publiquement et avec éclat, la faute en revient à MM. Delesalle qui ne savent pas imposer silence à leurs rancunes cléricales, même au bord de la tombe de leur frère.

Recevez, Monsieur et cher collègue, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Maire,

LEJEUNE-MULLIEZ.

ASCQ

CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal se réunira à la Mairie, le jeudi 8 courant, à 8 heures du soir. Ordre du jour : Redressement du sentier du Pinson; Avis du Conseil sur la proposition formulée par M. Choquel.

FLERS-BREUCQ

ACTE DE COURAGE. — Vendredi, vers neuf heures du matin, M. Auguste Drumont, facteur des postes s'est élancé au secours de Mme Delbois Pauline, âgé de 74 ans, demeurant au quartier de Cantaleu, qu'un taureau furieux, échappé de la pâture de M. Dewasme, venait de jeter rudement sur le sol et sur qui il allait s'acharner.

Les blessures de Mme Delbois ne sont pas graves. C'est le sixième fois que le facteur Drumont se signale pour des actes de courage.

LINSELLES

VOL. — Un vol a été commis au préjudice de M. Jules Polies, au petit chemin à Linselles. Le ou les auteurs se sont introduits chez lui en son absence et ont fait main basse sur tout ce qu'ils ont trouvé. On soupçonne deux marcheurs qu'on a aperçu aux environs. La police parviendra-t-elle à découvrir les coupables ? Nous en doutons !

LYS-LEZ-LANNOY

ENFANT BRULÉ. — Le jeune Vereux Fernand, âgé de 3 ans, dont les parents tiennent une épicerie-buvette au hameau de Fresnoy, est tombé, en jouant, dans une marmite d'eau chaude. Un docteur mandé d'urgence, releva des brûlures multiples et assez profondes sur différentes parties du corps du bambin. Toutefois, son état n'est pas grave.

LANNOY

MANIFESTATION RÉPUBLICAINE. — Une manifestation républicaine a eu lieu hier dans la salle des fêtes du « Lion d'Or » où MM. Auguste Potié, sénateur et Ch. de Lauwereyns, docteur en droit, ont pris la parole. Nous en rendrons compte demain.

BONDUES

L'HOSPITALISATION MODERNE IDÉALE. — Nous recevons la lettre suivante que nous nous faisons un véritable plaisir d'insérer :

Mes études sur les établissements de bienfaisance m'ayant amené dans le Nord, j'eus la bonne fortune de visiter l'hôpital civil de Bondues.

Pays de culture, à la végétation luxuriante, aux paysages gais, à l'air pur, ombragé par les parcs et bois des riches châtelains, tel est le cadre dans lequel se trouve l'Hospice.

A cette situation exceptionnelle l'Hospice joint un emplacement, une répartition et des dispositions modèles. Au lieu d'être entassés les uns sur les autres, les bâtiments, en dehors des agglomérations, sont au contraire, éloignés sans être isolés, n'interceptant ni l'air, ni la lumière, ils n'étouffent ni entament les vieillards. Partout des arbres, de la verdure, des fleurs répandues à profusion, dans une magnifique cour et un immense jardin ; on vit par et vivifiant remplace ici l'atmosphère insalubre et la poussière noire des villes.

Les réfectoires sont vastes ; les dortoirs spacieux ; les nombreuses chambres particulières confortables au plus haut degré ; toutes ces salles situées, distribuées, aménagées dans les meilleures conditions, sont bien aérées, fortement éclairées par de nombreuses fenêtres et dotées des plus récentes inventions hygiéniques.

La nourriture est substantielle, abondante, saine et variée. La boulangerie de l'établissement fournit un pain nourrissant et toujours tendre ; le jardin, des légumes frais ; le verger des raisins, des pommes, des poires, des groseilles et des confitures ; la vacherie, du beurre et du lait pure en abondance. Les fournisseurs, sérieusement contrôlés, livrent des produits de qualité irréprochable ; viandes nutritives, bières rafraîchissantes, vins réconfortants, cafés aromatiques, comestibles de premier choix. La lingerie est abondamment garnie : du nécessaire hivernal au chapeau de paille estival, rien ne manque et tout est bien entretenu. Chaque semaine le linge est lavé et repassé ; lavé méticuleusement. Linges et vêtements donnent aux vieux et aux vieilles un agréable air de jeunesse. L'administration étend sa bienveillance aux petites comme aux grandes choses ; elle distribue du tabac à fumer aux grands-pères et des prises aux grand-mères.

Et innovation excellente ! les hospitalisés ont la liberté la plus complète, soit pour les visites, soit pour leurs promenades.

En résumé, une administration animée de la sollicitude la plus éclairée et la plus intelligente, une direction caractérisée par la propreté minutieuse qu'elle fait régner dans l'établissement et les soins constants dont elle entoure les vieillards un service médical et pharmaceutique gratuit d'un inaltérable dévouement aux malades, un service d'économat toujours en quête d'améliorations en fait, de l'Hospice civil de Bondues, le vrai asile des vieillards, le paradis des pensionnaires et l'admiration des étrangers.

Un admirateur des œuvres philanthropiques.

ROUBAIX

La Fête des Ecoles des 18 et 19 Juin

A ce propos, nous lisons dans la *Correspondance hebdomadaire de la Ligue Française de l'Enseignement :*

« La succès de la fête du 18 Juin 1905 dépassera celui de la fête du 19 juin 1904.

« L'an dernier, à la fin de mai, nous n'avions des nouvelles de la fête que dans 4.000 communes. Aujourd'hui, nous sommes assurés que déjà la manifestation est organisée dans 11 000 et nous pouvons affirmer que plus de 30.000 Communes célébreront la fête des Ecoles le 18 Juin. »

Dans cet élan général, Roubaix devait prendre sa place, et comme toujours il l'a prise d'une leçon vraiment triomphale, car à voir l'enthousiasme qui règne partout, la future fête sera un succès considérable.

Ce n'était pas chose facile pourtant que de monter une fête aux plaisirs dans le cadre un peu restreint de l'Hippodrome. Le talent des organisateurs a surmonté toutes les difficultés et nous assisterons pendant ces deux jours à des fêtes aussi originales que jolies.

Disons tout d'abord que la grande salle de spectacle, la scène, les couloirs et toutes les dépendances seront transformés et serviront à loger les attractions multiples mises sur pied par les différentes associations.

Nous disions dernièrement que l'Hippodrome allait ressembler à un véritable champ de foire. Jugez-en par l'énoncé de quelques curiosités que l'on nous a citées.

Pendant toute la durée de la fête, concert par deux excellentes fanfares de Roubaix, dont les noms nous seront livrés prochainement.

Entr'actes remplis par des exercices d'acrobatie, de lutte, de boxe, poids et haltères, chants et danses de bohémiens et de bohémiennes, ventes aux enchères d'objets précieux et rares, tombolas, etc, etc.

Vente aux étalages de jouets, pâtisseries, glace, cigares, buffets froids et buvettes.

Manèges, massacre des vivants, tir à la chandelle, fantasmagorie et magie noire, merveilleuse féerie, revue comique et locale.

Les amicales de demoiselles vont se charger de la décoration. C'est dire que ce sera tout simplement exquis.

Nous ne pouvons donner aujourd'hui qu'une rapide énumération des attractions, nous nous réservons d'y revenir avec plus de détails.

Fiançailles

Nous apprenons le prochain mariage de M. Alphonse Chuffert, employé à la mairie de Roubaix, bureau de l'état-civil, avec Mlle Yvonne Hollovilla, fille de M. Hollerille, commis principal au bureau du secrétariat de la mairie.

Nous faisons les vœux les plus sincères pour le bonheur des jeunes et sympathiques fiancés.

Accidents de travail

— M. Gustave Leleu, 21 ans, ouvrier de la filature Christory, rue de Renaix, a reçu des brûlures aux doigts de la main droite.

— M. Edmond Heelyn, 35 ans, emballeur chez MM. Lorthiois frères, peigneurs, rue Wattine, s'est fait une entorse au pied droit.

— M. Albert Delmotte, 23 ans, tisserand chez M. Dumortier-Caignet, fabricant, rue des Piats, a eu le medius gauche engagé entre le battant et la manivelle de son métier. Fracture compliquée et plaie de la dernière phalange.

— M. J.-B. Dewasch, 37 ans, ouvrier peintre au service de M. Léon Chantry, entrepreneur, rue Nationale, a glissé sur son échelle et s'est fait une entorse du pied gauche.

— M. Julien Delobel, 39 ans, garçon brasseur chez Deurmont, rue de Gand, est tombé à la renverse en portant une demi-rondelle. Hydarthrose du genou gauche.

SAVON DU CONGO BLANCHEUR DU TEINT *Victor VAISSIER* 10015R

Statistique sanitaire

En mai, l'état-civil de Roubaix a enregistré ; 206 naissances ; 173 légitimes et 31 illégitimes. — 8 mort-nés ; 8 légitimes et 0 illégitimes. — 129 mariages — 8 divorces. — 161 décès.

Il est mort 24 enfants de moins de 1 an ; 18 de 1 à 5 ans ; 11 de 5 à 19 ans ; 25 personnes de 20 à 39 ans ; 30 de 40 à 59 ans ; 46 de 60 ans et plus.

Menus faits locaux

— M. Joseph Dillie, 22 ans, demeurant rue de la Chaussée, 46, lisseur au Peignage de l'Epeule, s'est fait une plaie de l'extrémité du médium de la main gauche.

— M. Emile Maes, 19 ans, demeurant rue Thiers, 13, à Croix, homme de peine au Peignage de l'Epeule, s'est fait une contusion du poignet droit.

— Procès-verbal a été dressé à la charge des nommés Lohs Louis, 30 ans, chauffeur, demeurant rue de l'Eglise, 2, à Tourcoing, et Vanmeulebrouck Edmond, 40 ans, chauffeur, rue des Vélocipèdes, cour Faidherbe.

Ces hommes, occupés au Peignage de l'Epeule se sont pris de querelle et se sont porté réciproquement des coups. Vanmeulebrouck a été blessé à la jambe gauche et subira une incapacité de travail de dix jours.

— M. Léon Rivière, demeurant rue de Fort, 72, a déposé au 3e arrondissement une montre d'homme en argent trouvée place d'Audenarde.

— Plusieurs pièces d'argent ont été trouvées près de l'église Saint-Jean-Baptiste, par les jeunes Jules et Fernand François, demeurant rue de Bouvines, 140.

— Samedi, sept chiens ont été mis en fourrière, et six contraventions ont été dressées.

— Vanlandewyck Louis, 32 ans, marchand-ambulant, demeurant rue de Flandre, 32, à Lille, a été l'objet d'un procès-verbal pour menaces continuelles au marché et défaut de muselière à son chien.

— Samedi, vers sept heures du soir, en jouant près de chez lui, le jeune Emile Dessaux, âgé de 10 ans, demeurant rue de Flandre, 7, a fait une chute sur la chaussée et s'est fracturé le bras gauche. Le petit blessé a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

Etat-Civil

Naissances du 4 juin. — Adolphine Cleeys, rue du Fort, 96 — Eugène Pistel, rue Tourcoing 172 — Céserine Desmarets, rue d'Iéna, 8 — Marie Vernier, boulevard de Cambrai — Charles Florin, rue Archimède, c. Loréal, 7 — Yves Dubrulle, rue Demmartin, 34.

Naissances. — Du 4 — Boutteville Yvonne, 205 r. de Lille — Prevost Henri, 63, r. de Bavai — Veeckman Albert, 318, r. du Tilleul — Sentans Anna, 36, rue Dereganeourt.

Mariages. — Entre : Paul Desplanques, employé de commerce, r. Henri I, 6 et Clotilde Delaberre, bambrocheuse, r. Jouffroy, 21 — Anatole Benoist nég. en laines, à Tourcoing et Germaine Bouxillon, sans prof., r. Sébastopol, 63 — Charles Stadler, agent de sûreté, r. Ingres, 16 et Rosine Philippe, couturière, r. Claude-Lorrain, 11 — Léon Vanpré, rentreur, r. Watt, c. Lacomte, 4 et Maria Collier, gazeuse, r. des Arts, 103 — Henri Houres, entrepreneur de peinture, à Croix et Camille Demarquette, sans prof., r. St Joseph, 24 — Henri Desbarbieux, peintre décorateur, rue Rouget-de-l'Isle, 14 et Tiberghien, tailleuse, rue Montgolfier, 15.

Publications de mariages du 4 juin. — Entre : Alphonse Chuffert, employé de Mairie, r. Claude-Lorrain, 9 et Yvonne Hollovilla, sans prof., rue Claude-Lorrain, 63 — Prosper Bombeeck, débourreur, à Wattrelos et Philomène Van Malem, soigneuse, rue de la Brasserie, 4 — Henri Delcroix, trieur de laines, rue Lacroix, Imp. Miribel, 14 et Marie Lefèbvre, bobineuse, rue de Béthune, 8.

Charles Mismans, teinturier, r. Cugnot, 40 et Victorine Lahaille, rattacheuse à Roubaix — Désiré Desmet, employé de commerce, rue des Vélocipèdes 3 et Marie Tiberghien, s. prof., rue de l'Epeule, 174 — Auguste Baert, mécanicien, rue Boucher-de-Perthes, 71 et Clémentine De Buscher, ménagère, rue Boucher-de-Perthes — Auguste Dereche, employé de commerce à Lannoy et Elvire Rangedé, sans profession, rue de la Gare, 58.

Jules Imbied, mineur à Liévin et Hermance Ducothoir, sans prof. à Liévin — Joseph Spagnoris, filtreur à Roubaix et Marie Nivosse, rattacheuse à Tourcoing. — Jules Pieteau, typographe à Tourcoing et Hélène Delen, cuisinière à Lille — Maurice Loizeau, ingénieur boulevard de Mulhouse 15 et Blanche Desert, sans prof., à Epehy (Somme).

Charles Vuylsteke, employé, rue de l'Alouette, 61 et Marcelle Vanderhoeven, sans profession, à Berckem. — Joseph Buxant, charretier, rue du Pile, cour Boule, 4, et Marthe Delbeye, bambrocheuse, même rue, 8. — Eugène Vanderpe, menuisier, à Tourcoing, et Victoire Vandenberghe, couturière, rue Franklin, 11.

Paul Lebrun, ouvrier d'art, rue Decrême, 76 et Gabrielle Leleu, sans profession, rue de Valmy, 62 — Marie Billiet, employé à la préfecture de la Seine, à Paris et Marguerite Tournier, sans profession, boulevard de Strasbourg, 5 — Jules Honoré, rentreur, rue de Croix, cour Castel, 5 et Pauline Lecomte, épinceuse, rue de Croix, cour Castel, 2.

Décès. — Hubert Dechet, 53 ans, tisseur, rue St-Jean, 134 — Edouard Ribaucourt, 75 ans, sécheur, rue Grand-Chemin, 37 — Jeanne Decle, 23 ans, couturière, rue des Arts, 78 — Jean Berglilet, 66 ans, journalier, rue Blanchemaille — Camille Coryn, 62 ans, tisserand, rue Blanchemaille — Augustine Desbonnet, 14 mois, Grande-Rue, 131, petite cour Lefebvre, 1 — Etienne Delcroix, 62 ans, tisserand, rue de l'Epeule, 315, c. Angelo, 4.

Décès. — Du 4 — Xenhulle, mercd. de légum. 9, r. de la Baleine, 1.

Condition publique

Mouvement de la semaine du 29 mai au 3 juin

	Nombre de colis	Kilog.
1° Soies	8	717
2° Laines peignées	1 986	234.253
3° » filés	714	85.586
4° » diverses et blousses	247	26.286
5° Cotons	190	20.080
Totaux	3.145	366.912

Décreusage, 38 1/2 opérations.
Titrage, 358 1/2 opérations.

TOURCOING

Promenade scolaire

Ainsi que nous l'avions annoncé, hier, dimanche, a eu lieu la première des promenades scolaires que réserve chaque année le tutélaire Caisse des Ecoles au faveur des enfants des écoles publiques.

Hier matin, un soleil de plomb brillait dans le ciel sans nuage, et l'on pouvait redouter pour l'après-midi que la chaleur ne fut véritablement trop accablante.

Au début de l'après-midi, le temps tourne alors à l'orage et l'on eut alors l'appréhension que la pluie ne vint gâter l'excursion projetée.

Mais tout s'est arrangé au mieux : l'orage est passé à côté, et le résultat heureux a été que le ciel est resté couvert et qu'une brise rafraîchissante s'est élevée.

A deux heures et demie les contingents de chaque école de garçons, sous la conduite de leurs dévoués maîtres, sont groupés place Thiers.

La fanfare les Intimes, les intrépides clairons et tambours et les endiablés petits fifres sont à leur poste pour prendre la tête de la colonne qui comprend 750 écoliers.

Notre ami Victor Flament, adjoint à l'Instruction publique, dont on sait le zèle et le dévouement pour tout ce qui touche à nos écoles, est là, accompagné des membres de la Caisse des Ecoles. Nous apercevons MM. Saison, Scalbert, Courtois, Deudanckèes, Lefebvre, Ladesou, Vanoverschelde.

Le signal du départ est bientôt donné et la caravane se met en route aux accents entraînants de la musique.

On suit l'itinéraire ci-après : rue du Midi, place Sébastopol, rues Louis-Leloir, Dervaux, de Guînes, de la Croix-Rouge, Achille-Testelin et Colbert, où se trouve la ferme Delberghe, qui était le but de la promenade.

La façade est pavoisée, et dans la vaste pâture, bien ombragée, des drapeaux ont aussi été placés au sommet des arbres fruitiers.

Les enfants prennent alors leurs gais ébats sur l'herbe tendre, puis une collation leur est servie qu'ils mangent avec appétit. Cette collation est arrosée d'un verre de bière bien fraîche.

Un intermède comique se produit. Un veau sorti seul de son étable vint gambader au milieu de la pâture. Tous les enfants s'élancent derrière lui et la bête se mit à faire une course folle avec toute d'obstacles, après quoi elle regagna son étable.

Pour remercier M. Delberghe et sa famille de leur bonne hospitalité, la fanfare les « Intimes », joue plusieurs morceaux dans la cour de la ferme.

Vers cinq heures et demie, on sonne le rassemblement, et les enfants se reformèrent en cortège comme au départ pour rentrer en ville par les rues Colbert, du Chêne Houpline, du Moulin-Fagot, du Château, de l'Est, Vieille-Fosse et de l'Hôtel de Ville.

La dislocation a eu lieu Grande-Place.

Les enfants étaient tout heureux de la bonne après-midi qu'on leur a fait passer.

En ville, le passage du cortège scolaire tant à l'aller qu'au retour a produit l'impression la plus favorable, comme toujours du reste.

Funeste glissade

Un bambin de 9 ans 1/2, Georges Fourneau, dont les parents habitent rue Denfert-Rochereau, au Blanc-Seau, jouait dans la soirée sur le seuil du poste de police, rue Lhomond.

Tout à coup il glissa et le front porta sur l'angle de la pierre. Relevé par la demoiselle Jeanne Boutonne, 20 ans, lamineuse, l'enfant qui portait une coupure assez étendue, fut conduit chez le docteur Leset, de Roubaix, qui pratiqua plusieurs points de suture. L'accident n'aura pas de suites graves.

Les épaves

Mlle Lucie Venstenkiste, 12 ans, rue St-Jacques, 44, a trouvé une paire de lorgnons rue de Renaix.

M. Félix Cornélius, rue de Belle-Vue, 96, a déposé au bureau de police un portemonnaie contenant une petite somme d'argent.

— M. Charles Perent, rue St-Jacques, a trouvé rue Nationale un portemonnaie renfermant une petite somme.

— Mlle Germaine Delannoy, rue de Mézières a trouvé également rue de Wasquehal un portemonnaie avec un peu d'argent.

Arrestation pour expulsion

La gendarmerie a arrêté le nommé Eugène Verstraete, 40 ans, ouvrier agricole, né à Sleden (Belgique), demeurant à Roubaix, pour infraction à un arrêté d'expulsion existant à sa charge.

Extradé

La gendarmerie de Tourcoing a remis entre les mains des autorités belges le nommé Benoît Meillert, 47 ans, menuisier, né à Tournai (Belgique), poursuivi par le parquet de cette ville sous l'inculpation d'abus de confiance. Meillert sortait de la prison de Lille.

Recouvrement de rôle

Un avis de M. le maire de Tourcoing informe que le rôle supplémentaire de la contribution des patentes du 1er décembre 1905 revêtu des formalités prescrites par la loi est mis en recouvrement à partir de ce jour.

Les contribuables qui se croiraient indûment imposés ou surtaxés, sont avertis qu'il leur est accordé trois mois à dater d'aujourd'hui pour adresser à M. le Préfet une demande en décharge ou en réduction.

Les réclamations auxquelles ne seraient pas jointes l'extrait du rôle ne seront pas admises.

Celles qui ont pour objet une cote égale ou supérieure à trente francs devront être rédigées sur papier timbré.

Pêcheurs à la ligne

La Commission informe les adhérents qu'une réunion aura lieu le mercredi 7 juin, à 8 heures du soir, au siège de la Société, café Moore, boulevard Gambetta.

Par suite de la récente décision ministérielle, accordant aux membres syndiqués le droit de pêcher à trois lignes, l'avantage de faire partie de la Société est évident. Les pêcheurs non syndiqués sont invités à cette réunion.

Prévoyante de l'Avenir

Les deux sections des Prévoyants de l'Avenir, organisent pour le dimanche 24 septembre une Fête conférence à laquelle assisteront, MM. Chutelus et Dugas, président et vice-président du Comité Central. Plusieurs sociétés musicales et quelques artistes très distingués prêteront leur concours à cette fête de propagande.

Le programme en sera publié ultérieurement.

Mouvement de population étrangère

Du 28 mai au 4 juin, 12 étrangers, comprenant 5 hommes, 4 femmes et 3 enfants sont venus se fixer à Tourcoing.

3 hommes, 3 femmes et 7 enfants de nationalité étrangère ont quitté la localité.

Menus faits locaux

— M. Aristide Castel, 48 ans, ouvrier fondeur chez MM. André Creye et Cie, rue de la Tossée, s'est donné un coup de reins en enlevant un châssis.

— Louis Verie, 18 ans, metteur de bobinots chez MM. Charles Tiberghien et fils, fabricants rue de la Vigne, a été blessé à la région frontale par le haut d'un chariot servant à transporter des pièces au monte charge.

— M. Camille Derreveme, 42 ans, manœuvre à l'usine à gaz, a contracté une contusion thoracique par suite d'un coup de manivelle du pont roulant.

— Mme Marie Selambien, 35 ans, ouvrière de préparation chez MM. Albert Melard et Cie, peigneurs rue de Guisnes, a reçu une blessure de l'index droit.

— Mlle Augustine Stol, 17 ans, bacleuse chez MM. Motte frères, filateurs de coton rue des Piats a eu le pouce droit atteint par la vis du compteur de son métier.

— M. Louis Deverney, âgé de 57 ans, apprêteur, demeurant rue Turgot, 180, a été renversé, samedi à midi, près de son domicile, par un cycliste, M. Paul Boué, âgé de 20 ans, demeurant rue Turgot, 41. Dans sa chute, M. Deverney s'est luxé l'épaule gauche.

Etat-Civil

Naissances du 3 juin. — Dudemel Maurice, rue Denfert-Rochereau, 34 — Beekman Yvonne, rue de la Bl.-Porte, c. Dewitte, 34 — Broevart Marie, rue Lavoisier, 3.

Naissances. — Du 4. — Raymonde Derycke, r. de Beauvais, 13 — Marie Faheau, r. Nationale cour Reymond, 8 — Reymonde Grimonprez, r. de Roubaix — Achille Salu, r. des Girondins — Léon Builteau, r. du Blanc Seau, 70 — Paul Crotto, dit Cottry, r. Motte, 20.

Mariages. — Entre : Desusslade Pierre, négociant et Welcomme Madeleine, sans prof. — Chentry François, maçon et Libbrecht Corelie, soigneuse — Wiellaert Pierre, tisserand et Venhove Elisa, ménagère — Dhuyvetter Aristide, cordisseur et Derycke Mathilde, rattacheuse — Casier Désiré, domestique et Gheysen Marie, servante — Hampens Rémi, magasinier et Dusoulier Laure, soigneuse — Delaberghe Auguste, manœuvre de maçon et Teck Marie, éplucheuse — Pourmentin Hector, trieur et Vienne Clémence, doubleuse — Couege Jules, rattacheur et Destombes Germaine, doubleuse — Sant Albert, magasinier et Lagache Julienne, repasseuse — Derveaux Emile, sans prof., et Dujardin Eugénie, sans prof. et Pollet Henri, tapissier et Mortinisse Clara, cousetière — Bauche David, tisserand et Capelle Marie, soigneuse.

Publications de Mariages. — Entre : Henri Bauteul, surveillant de fabrique à Tourcoing et Liagre Germaine, ménagère à Mouscron — Boiteau Henri, r. des Orions et Seleese Eugénie, doubleuse, r. du Brun-Pain, 24 — Coulon Adolphe, vannier, Comines et Depoot Pauline, marchande, r. de Mons. 34 — Buyck Georges, concierge, Tourcoing et Lefebvre Marie, Bruxelles — Becker Adolphe, peintre, r. du Touquet, 145 et Werret Flore, r. du Touquet, 127 — Dekeyzerche Jules, sécheur, r. du Prince, 17 et Debaisne Marthe, bobineuse, r. des Girondins. 31 — Deroo Georges, préposé des douanes, Godewaersvelde et Deroo Stéphanie, femme de chambre, Bailleul — Descamps Théodore, rattacheur, r. du Tilleul, cour Delplanque et Ferveigues Estel, soigneuse, r. Serpentine, 3 — Dhellewyn Marcel, rue du Général Souham, 96 et Franchomme Melvina, soigneuse, r. du Dahomey, 91 — Graffe Georges, menuisier, à Moulette et Gillis Madeleine, fem. de chambre, Tourcoing — Montagne Zéphirin, jardinier, r. de la Croix Blanche, Bondues et Brasonier Clémence, couturière, r. Ingres, 83 — Neesens Jules, tisserand, r. Marcees et Desmettre Adèle, tisserande, r. des Flandres — Pieters Jules, typographe, Roubaix et Delen Hélène, cuisinière, Lille — Ponsin Louis, march. de vins et spiritueux, Decol et Bulfie Jeanne, sans prof., r. Carnot, 4 — Spagnaerts Joseph, filtreur, Roubaix et Nivesse Marie, rattacheuse, rue du Clocher, 25 — Vanderpe Eugène, menuisier, Tourcoing et Vandenberghe Victoire, couturière, Roubaix — Wanguermeire Urbain, teinturier, rue du Maréchal Brunel, 24 et Roestens Victorine, dévideuse, r. Racine, 43 — Mouton J.-B., march. de déchets, Mouscron et Wicart Camille, sans prof., r. Achille Testelin, 86.

Décès. — Wicart Eugénie, 60 ans, sans profession, rue Achille Testelin, 227 — Dubette Julien, 3 ans, rue Cronstadt, 1 — Scalbert Emilienne, 5 ans, rue de Renaix, 57.

Décès. — Louis Baert, 61 ans, trieur, r. Nationale, 122 — Abraham Vandenbroucke, 66 ans, journalier, r. de Lens, 9 — Theodore Taubelin, 71 ans, rentier, rue de Renaix, 66 — Octavie Depraeter, 75 ans, r. St-Pierre, 60 — Hélène Couque, 13 ans, r. de la Latte, 159.

CHEMINS DE FER

Condition publique

Entrées du 29 mai au 3 juin

	Nombre de balles
Laines peignées	[illegible]
Laines filées	[illegible]
Laines Mouchées	[illegible]
Cotons	[illegible]
Soies	[illegible]

	Titres
Conditionnement	[illegible]
Titrages	[illegible]
Dégraissages	[illegible]

Marché à terme : [illegible]

SI VOUS VOULEZ { Manger avec appétit, Réconforter votre sang, Combattre l'Anémie avec succès. Boire une Consommation agréable, prenez avant chaque repas, un verre de l'excellent Vin de

BANYULS-TRILLES

Quinquina, spécialement recommandé par MM. les Médecins aux Hommes, Dames et Enfants.

Dans tous les Cafés, les bons Restaurants, et chez les Entrepositaires.

Exiger, plus que jamais, l'étiquette sur la bouteille à cause des nombreuses contrefaçons. 2321

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 3 juin

Un employé indélicat

Louis Vangenen, employé de commerce à Roubaix, était le représentant de la maison *A la Bonne Bourse*, située 11, rue Nain, à Roubaix. Le 12 mai dernier il demandait à son directeur de lui remettre 6 chaises et un fauteuil pour une cliente de la maison Mme Vandenbulke, cabaretière, rue des Fleurs, 6 Roubaix. Les meubles lui furent remis mais il les conserva pour une bonne raison c'est qu'il n'avait pas de reçu de commande.

Le directeur se rendit au domicile de Mme Vandenbulke et éprouva une double surprise ; en constatant que les meubles ne s'y trouvaient pas et ne trouvant aucune de mouchoirs qui avaient également été dérobés par Vangenen.

Le Tribunal lui inflige 15 jours de prison avec sursis.

Dangereux malfaiteur

C'est de Tost Léon, 20 ans, qu'il s'agit et qui a à son actif un très grand nombre de condamnations. On ne sait pas qu'il fut au moment inculpé d'être l'auteur du Samaritain dont avait été l'objet l'un de ses amis avec lequel a commis le délit que nous allons rappeler.

Dans la nuit du 15 au 16 août, tous deux s'introduisaient dans l'atelier de M. Gueltom, menuisier, rue Florent, à Croix et s'emparaient d'un très grand nombre d'outils, scies, varlopes, vilebrequins, etc... qu'ils allèrent offrir en vente à un habitant de la commune.

Le tribunal leur inflige 3 mois de prison.

Entre amis

Plusieurs jeunes gens de Roubaix fêtaient joyeusement la fête des imprimeurs. Il était onze heures du soir, le groupe se disperse et Clément Fleury, demeurant rue des Tuileries, à Roubaix, et Lidder Jules, retournaient ensemble. A la sortie d'un cabaret, une discussion s'éleva entre les deux amis, au cours de laquelle Lidder lança à Clément Fleury un violent coup de couteau qui a entraîné une incapacité de travail de 4 semaines.

Le Tribunal condamne Lidder à 2 mois de prison.

Funeste erreur

Lucien Dulaur, 20 ans, journalier à Lille, était sans travail et se trouvait obligé de mendier. Il s'y prit mal et ses débuts lui furent défavorables.

Il y a quelque temps il rencontrait un monsieur, qui lui paraissait très charitable et il se décidait à s'adresser à lui pour obtenir une petite charité avec la paresse que sa demande serait favorablement accueillie. Mais le passant était un agent de la sûreté et l'endeviné de quelle façon sa demande fut accueillie. Il fut amené au commissariat de police. Le tribunal lui inflige 48 heures de prison.

Les gaietés de l'ivresse

Après s'être livrées à de copieuses libations deux femmes se trouvaient, vers deux heures 1/2, dans la rue des Oyers où ils chantaient et faisaient un charivari de tous les diables. Survint l'agent Demerly qui les invita à se taire. Son invitation lui mal reçue. L'une des deux femmes, Céline Dugardin lui lança un coup de poing qui l'atteignit au visage puis après lui offrit 2 francs pour ne rien dire et surtout pour ne pas les arrêter pour qu'il puissent continuer leur petite fête. Le tribunal lui inflige 6 mois.

Employé infidèle

Florent Henri, 31 ans, était au service d'un négociant en charbons à Lille. Le 21 mai dernier il lui remettait 700 kilos de charbon qu'il devait vendre. Il procéda bien à cette vente, mais ne conserve le produit avec lequel il est en fuite.

Le tribunal lui inflige 3 mois et 1 jour.

ÉTATS-CIVILS

Marcq-en-Barœul. — Du 28 mai au 4 juin. — NAISSANCES. — Dellortrie Robert, à l'Entrepôt — Guillaume Alice, au Quesne — Mearisse Ferdinand, à l'Entrepôt — Philippo Jeanne, au Quesne — Spilers Désiré, à la Plaiterie — Le Fevre, Agnès, r. Montgolfier — Billian Yvonne, cité Carlier — Liéteert René, r. Jacquart.

PUBLICATIONS DE MARIAGES. — Entre : Georges Delmeare, domestique et Louise Dernet, cartonnière — Jules Lamarque, journalier et Justine Gallois, ménagère — Jean Catteau, employé et Louise Vranie, sans prof., à Marcq.

DÉCÈS. — Hnon J.-B., 43 ans, au Meylour.

MORT-NÉ. — Vve Beveren, rue Saint-Patrick, 3.

PETITE CORRESPONDANCE

Un Wasquemois. — Les manuscrits du concours de poésie de l'*Union Française de la Jeunesse*, doivent être envoyés à M. le Président de l'U. F. J., rue Nationale, 111, à Lille, avant le 1er juin.

A. R. Leuvril. — B devait jouer dans le point ne sachant pas que A avait touché le colet.

Les Ducasses

Du 11 juin

Baquermes, Beaucamps, Frelinghien, Thumesnil (Vieux-Quartier), Fournes.

Du 18 juin

Sacré-Cœur (Lille), Anstaing, Chapelle d'Armentières, Fretin, Hallain, Hem, Seclin, Wambrechies, Wasquehal, Wicres, Salomé, Wattrelos, Wavrin, Bondues, Bousbecque-en-Weppes, Lambersart, Fâches.

Du 25 juin

Lille (fête communale), Saint-Etienne (Lille), Gondecourt, Loos, Mons-en-Pévèle, Templeuve, Mons-en-Barœul, Marquette, Gruson, Hantay, Illies, Linselles, Lomme.

INDUSTRIE - COMMERCE

Marché d'Aire du 2 juin

[illegible]